



INAUGURATION DE LA NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE GEORGES BÉGOU

EN PRÉSENCE DE :

- **Guy-Charles AGUILAR**,
Président du Conseil d'administration
de la Caf de l'Hérault

- **Thierry MATHIEU**,
Directeur de la Caf de l'Hérault

INFORMATIONS PRATIQUES :



Vendredi 6 septembre 2019 à 11H00



Route de Montblanc
34 550 Bessan

LE PROJET EN QUELQUES LIGNES ...

La commune de Bessan a vu sa population augmenter de près de 47% en 20 ans. Cette augmentation notable s'explique par sa proximité avec les principaux axes autoroutiers de l'Hérault : A9 et A75. Une implantation qui attire les familles avec parents actifs. C'est pourquoi, la commune a mis en oeuvre le projet de création de l'école maternelle, augmentant ainsi la capacité d'accueil des enfants au niveau scolaire et périscolaire. La Caf de l'Hérault a accompagné techniquement et financièrement le projet en raison de la présence de l'accueil loisirs périscolaire au sein de la structure. Ce dernier aura une capacité d'accueil de 120 places.

Informations complémentaires : Georges Bégou est un Bessanais disparu en 2010. Il a dirigé le service culturel sur France 2 et fut également à la fois écrivain, peintre ou metteur en scène de théâtre.

LA POPULATION ALLOCATAIRE* DE BESSAN

(2265 personnes couvertes)

BESSAN	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
35% des allocataires sont des familles	29%
dont 22% des familles sont monoparentales	16%
42% des familles ont au moins un parent actif	44%

*Données Caf 2018

**Enfants à charge au sens des prestations familiales

LA PARTICIPATION DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET :

Outre l'appui technique de l'agent territorial, une aide à l'investissement a été accordée à la ville pour un montant de **144 000 €** répartie en subvention et prêt sans intérêt.



UN PARTENAIRE INVESTI DANS UNE POLITIQUE DE SERVICE AUX FAMILLES

La politique Famille de Bessan est dynamique et offre aux habitants des infrastructures d'accueil de qualité qui répondant à leurs besoins. Bessan dispose en effet d'un multi-accueil collectif et familial pour les 0-3 ans, de deux accueils de loisirs périscolaires maternel et primaire, d'un accueil de loisirs sans hébergement pour adolescents, et d'un relais assistants maternels partagé avec la ville d'Agde.

Il faut également saluer le développement qualitatif et quantitatif porté par la commune que la Caf accompagne de façon pérenne à travers le contrat enfance jeunesse* et les prestations de service. Ces derniers conduisent la Caf de l'Hérault à verser annuellement près de 440 000 € (439 522 € données financières Caf 2017) à la commune pour soutenir le fonctionnement des structures dédiées aux familles.

Contrat enfance Jeunesse ou CEJ a pour objectif d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil de mineurs sur le territoire et de répondre aux besoins des familles. Par les subventions accordées par la Caf de l'Hérault à travers ce dispositif, les tarifs d'accueil sont réduits pour les familles. Le CEJ est un contrat de 4 ans renouvelable.